

*l'Anti*capitaliste

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE

n°806 | 25 juin 2026 | 2 €



ZOOM

TVA antisociale, capitalisation:
les exigences du MEDEF pour
la présidentielle

Page 3

INTERNATIONAL

Amérique Latine.
Révolte populaire
en Bolivie

Page 4

ARGUMENTS

Le colonialisme
chimique
est toujours là!

Page 5

CHAMP LIBRE

Entretien avec Frédéric Villebrun,
co-président de l'Union Syndicale des
ProfessionnellEs des Centres de Santé

Page 8

Édito

Pour les Arabes

Par OLIVIER LEK LAFFERRIÈRE

« Marine au pouvoir, les Arabes à l'abattoir » : deux vidéos, l'une tournée à Rodez, l'autre qui aurait été filmée le 1^{er} mai à Roiffieux, montrent des militantEs du RN faisant la fête en scandant ce slogan.

Nous voulons adresser notre soutien à toutes les personnes assignées Arabes qui voient circuler en boucle, depuis plusieurs jours, des vidéos dans lesquelles des militantEs du parti annoncent favori pour l'élection présidentielle scandent des chants appelant à leur déshumanisation et à leur mise à mort de masse.

Ces vidéos ne nous apprennent rien de fondamental. Nous savons que l'extrême droite porte un projet profondément raciste, fondé sur la hiérarchisation des êtres humains, l'humiliation, la violence et la mort contre celles et ceux qu'elle désigne comme étrangers à la nation.

Et celles et ceux qui soutiennent l'extrême droite, les médias qui la banalisent, les millionnaires qui la financent et les secteurs du patronat comme de la droite prêts à s'allier avec elle, le savent pertinemment. Ils sont, au minimum, disposés à s'en accommoder.

Savoir que l'extrême droite porte un projet d'une extrême violence ne rend cependant pas moins éprouvante l'exposition à son expression la plus brutale, surtout lorsqu'elle est répétée et, par là même, banalisée. Car entre savoir et voir, il y a une différence. Être confronté aux manifestations les plus décomplexées de ce projet n'est pas anodin pour les personnes visées.

Les politiques islamophobes menées ces dernières décennies, accélérées par Macron et ses gouvernements, ont préparé le terrain. Le traitement politique et médiatique réservé aux PalestinienNEs, porté bien au-delà de l'extrême droite organisée, a également contribué à créer un climat dans lequel des discours pogromistes et génocidaires visant certaines composantes de la population française peuvent s'exprimer de plus en plus ouvertement. Nous nous engageons à tout faire pour empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir et, si elle y parvient, pour faire obstacle à son projet et organiser la résistance.

C'est le moment de rejoindre les cadres d'organisation et de mobilisation collective, aussi imparfaits soient-ils, et de cesser de regarder la catastrophe venir.

Bien dit

La catastrophe climatique, nous y sommes déjà

DANIEL TANURO, ingénieur agronome et militant écosocialiste, affirme que la canicule qui nous frappe montre que la catastrophe est déjà là, comme c'était déjà évident dans d'autres régions du monde, en particulier dans le Sud global. Face à cette situation, il défend à la fois un plan d'urgence, des mesures immédiates de réduction des émissions de gaz à effet de serre et un plan de sortie des énergies fossiles. Écosocialisme ou incendie.

À la Une

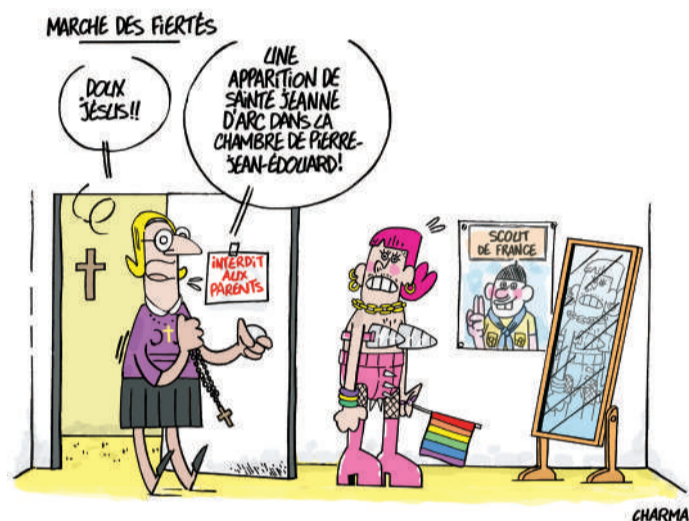
LGBTI Contre l'offensive réactionnaire, lutter, résister

À travers la planète, les attaques contre les personnes LGBTI+ s'intensifient. Des États-Unis à l'Inde, en passant par le Royaume-Uni, les droits LGBTI reculent après des années d'offensive et de campagnes réactionnaires financées par des milliardaires, et en particulier les droits des personnes trans. La France n'est pas épargnée.

Depuis plusieurs années, une offensive réactionnaire et anti-trans se déploie dans de nombreux pays. Elle connaît aujourd'hui une nouvelle accélération à mesure que, partout dans le monde, les droites réactionnaires gagnent du terrain. À travers cette offensive, c'est le droit à l'auto-détermination des personnes et l'ensemble des droits reproductifs qui sont attaqués. En France comme ailleurs, ces attaques et discours de haine ont libre antenne dans les médias tandis que les guets-apens et agressions homophobes et transphobes persistent. Bolloré et Stérin s'en prennent à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). L'accès à la PMA pour toustes est loin d'être garanti dans les faits, rendu difficile par l'absence de moyens et les coupes budgétaires successives dans le secteur de la santé.

Un gouvernement ouvert aux réactionnaires

Les proches de La Manif pour Tous, ceux qui ont voté contre le mariage pour toustes, contre la PMA pour les couples de femmes, contre la pénalisation des thérapies de conversion, sont entrés dans les derniers gouvernements de Barnier, Bayrou et Lecornu. Certains d'entre eux, comme Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur jusqu'en octobre 2025, ont soutenu au printemps 2024



le projet de loi s'attaquant aux mineurEs trans.

Plus récemment encore, le gouvernement n'a pas hésité à soutenir la proposition de loi Rodwell. Ce texte raciste et liberticide vise notamment à restreindre l'accès au changement de prénom en conditionnant le droit à engager cette démarche à la présentation du casier judiciaire et en la rendant plus difficile pour les personnes ayant un acte de naissance étranger. Si les personnes trans ne sont que victimes collatérales d'un énième texte écrit sous couvert de lutte contre le terrorisme, il n'en constitue pas moins un recul inédit des droits trans en France.

Autre dommage collatéral, une mesure du budget 2026 a instauré depuis le 1^{er} mars des frais de 50€

pour saisir le tribunal judiciaire ou le conseil des prud'hommes. De quoi compliquer davantage les demandes de changement d'état civil des personnes trans, une procédure déjà inutilement longue et complexe nécessitant le passage devant un juge au tribunal judiciaire.

Contre-attaquer, pour gagner de nouveaux droits

Dans ce contexte, nous savons qu'il n'y a plus rien à attendre des grands groupes capitalistes qui se font de plus en plus discrets pour le mois des fiertés depuis le retour au pouvoir de Trump, montrant bien l'hypocrisie du capitalisme arc-en-ciel. Nous n'étions de toutes façons pas dupes : c'est bien parce que le capitalisme a besoin de la famille hétérosexuelle pour sa

survie que la division de genre et l'hétérosexualité comme normes indépassables existent.

Face au danger réactionnaire et face à une extrême droite qui, vent en poupe, donne le tempo dans tout le champ politique, l'urgence est à l'unité la plus large de notre camp social pour nos droits. Cette unité doit être l'occasion de passer à l'offensive pour aller gagner de nouveaux droits sans se contenter de répondre aux attaques des réactionnaires. En premier lieu, se mobiliser pour le changement d'état civil sur simple demande, gratuit, sans passage devant un psy ou un juge, pour toutes les personnes trans, avec ou sans papiers. C'est non seulement une revendication de longue date des organisations trans mais c'est aussi ce qui existe déjà en Irlande, en Espagne, en Allemagne ou encore en Suède. Sur le plus long terme, demandons la suppression de la mention de sexe à l'état civil. Continuons de nous battre pour des services publics de qualité pour toustes, pour nos transitions.

Repartir à l'offensive, contre-attaquer, là est l'urgence pour les droits LGBTI et reproductifs. Un mouvement d'ensemble qui mette un coup d'arrêt aux attaques, qui soit assez fort pour arrêter l'extrême droite et dégager le gouvernement, là est l'urgence!

Commission LGBTI

Acturama

LA FÊTE DE LA MUSIQUE AURA ÉTÉ ANTIRACISTE

Le grand renversement de toutes les valeurs se poursuit. Alors que l'extrême droite appelle au meurtre de masse de celles et ceux qu'elle désigne comme indésirables dans une indifférence quasi générale (lire notre édito ci-contre), ce sont les initiatives antiracistes qui sont mises en cause. La séquence autour du concert antiraciste de LFI pour la Fête de la musique en est une nouvelle illustration.

À peine le concert est-il annoncé que le CRIF et le maire PS de Paris Centre, Ariel Weil, le dénoncent; la fachosphère, les printanistes et la macronie embrayent; la préfecture l'interdit sur la base de motifs



Manifestation antiraciste du 21 juin 2026, Paris. PHOTO NPA-L'ANTICAPITALISTE

hallucinants. Et lorsque le rôle du CRIF et d'Ariel Weil dans cette opération est pointé, l'accusation d'antisémitisme est aussitôt brandie. Le tribunal a

finalement, heureusement et logiquement, autorisé le concert. N'en déplaise au nouvel arc républicain, il y a donc bien eu une manifestation unitaire

et un concert antiracistes le 21 juin à Paris. Mais les coups de boutoir contre l'État de droit et les libertés publiques s'accroissent. Siamo tutti antifascisti!

MOYEN-ORIENT

La Palestine et le Liban brûlent

Il fait très chaud à Gaza, et Israël continue de bombarder malgré le « cessez-le-feu ». Depuis son entrée en vigueur, l'armée israélienne y a tué en moyenne un enfant par jour. Au Liban, depuis le cessez-le-feu du 2 avril, elle a également tué 4 000 personnes. Les cessez-le-feu israéliens ont cette particularité : Israël continue de faire feu, tandis que ses victimes sont sommées de cesser.

« Tout le Liban devrait brûler »

« Pour chaque larme versée par une mère israélienne, mille mères libanaises devraient pleurer. Tout le Liban devrait brûler. » « Tout le Liban devrait brûler. » C'est le message publié par Ben Gvir, ministre israélien de la Sécurité, après la mort de plusieurs soldats de son armée dans le sud du Liban. En bafouant à répétition le cessez-le-feu, Israël a tenté d'y établir des bastions. Mais, comme depuis plusieurs années, il peine à les maintenir face à la résistance des Libanais. Celle-ci ne se réduit pas au Hezbollah : elle implique aussi d'autres mouvements et, plus largement, des populations déplacées, dont les familles ont été assassinées et les maisons détruites.

Une armée peu habituée aux pertes humaines

Israël n'est pas réputé pour être une armée qui cherche le combat direct : elle préfère s'appuyer massivement sur son aviation. C'est aussi ce qui explique qu'elle soit peu habituée à perdre des soldats. Israël n'est pas davantage habitué à une opposition venue des États-Unis — surtout ces dernières années — et la clause « Liban »

Malgré les cessez-le-feu proclamés, Israël poursuit ses attaques à Gaza comme au Liban. Les déclarations de Ben Gvir appelant à « brûler le Liban » disent ouvertement la logique d'effacement à l'œuvre, portée par un projet de domination régionale totale.

du cessez-le-feu avec l'Iran lui lie en partie les mains.

Dans le même message, Ben Gvir insiste : « Avec tout le respect que je dois aux Américains, Israël doit faire clairement comprendre au monde entier que le sang de nos fils et la sécurité de nos citoyens ne sont pas négociables. Tout le Liban devrait brûler. Notre devoir suprême est de protéger les citoyens israéliens et les soldats de [l'armée israélienne], et cet engagement prime sur toute autre considération. » Il parle pourtant de soldats tués dans un tank, sur un territoire qui n'est pas le leur. Même registre à l'ONU, où l'ambassadeur israélien a tenté d'émouvoir en brandissant un drone en plastique, présenté comme l'arme des « terroristes » contre ses soldats. De fait, l'utilisation de petits drones — tactique employée avec succès par l'Ukraine contre l'infanterie russe — met l'armée israélienne en difficulté. Celle-ci a dû débloquer 700 millions de dollars en urgence pour répondre à cette nouvelle tactique de guérilla.

« Effacer » : le mot d'ordre génocidaire d'une domination totale

Ben Gvir encore : « Je le dis au Premier ministre, notamment lors de nos réunions : pour chaque larme versée par une mère israélienne, mille mères libanaises devraient pleurer. Assez de ce jeu de ping-pong. Au

Moyen-Orient, on ne gagne pas par des réponses mesurées et la retenue. Il faut se déchaîner. Effacer. Vaincre le terrorisme. » « Effacer », « se déchaîner » : difficile de trouver des mots exprimant plus clairement une volonté génocidaire que ceux de ce sinistre individu. Israël a été inscrit sur la liste noire des pays pratiquant des sévices sexuels sur leurs prisonniers. Cela n'empêche pourtant pas les États européens de continuer à le soutenir. Des associations peuvent même organiser en France, à Paris, une fête de la musique israélienne en toute tranquillité, avec pour slogan : « soutenir Israël est un acte de résistance ».

Mais il y a aussi d'autres enjeux. Selon Netanyahu : « Au lieu de passer par des goulets d'étranglement comme le détroit d'Ormuz et Bab el-Mandeb, nous pouvons construire des oléoducs vers l'ouest à travers la péninsule arabique jusqu'aux ports méditerranéens d'Israël, et ainsi éliminer efficacement ces goulets d'étranglement. »

En d'autres termes, Israël veut devenir un pont économique vers l'Occident. Mais cela suppose la normalisation de ses relations dans la région et, surtout, l'imposition absolue de sa domination. On ne fait pas passer un oléoduc dans une zone de guerre permanente. Pour le permettre, il faut donc d'abord « effacer ».

Édouard Soulier

PROTECTION SOCIALE TVA antisociale, capitalisation : les exigences du MEDEF pour la présidentielle

La protection sociale fera partie des débats centraux de la prochaine élection présidentielle. À l'approche de cette échéance, le patronat, par la voix du MEDEF, se fait entendre pour imposer ses solutions dans le débat public.

Parmi ses revendications, l'instauration d'une TVA dite « sociale » ou l'introduction de la capitalisation dans les systèmes de retraites. Patrick Martin, président de l'organisation patronale, fait le tour des plateaux pour assurer la promotion de son programme de contre-réformes. Son argumentation tient en deux points. Pourquoi s'inquiéter de mesures qui, dans les faits, existent déjà ? Pourquoi les présenter comme défavorables aux classes populaires, alors qu'elles n'ont pas de réel impact sur leur niveau de vie et leur seraient même bénéfiques ?

L'impôt le plus injuste

Mise en place par N. Sarkozy en 2012, la « TVA sociale » fut abrogée presque immédiatement par F. Hollande. Une hausse de quelques points de la TVA (taxe à la valeur ajoutée), créée en 1954, remplacerait les cotisations des employeurs pour financer la protection sociale.

La TVA est l'impôt le plus injuste, car il touche indistinctement l'ensemble de la population contrainte de le payer, quel que soit le niveau de ses revenus, chaque fois qu'elle fait un achat. Elle pèse proportionnellement davantage sur les classes populaires, obligées de consacrer l'essentiel ou la totalité de leurs revenus à leur consommation et ne disposant pas, contrairement aux plus riches, de moyens d'y échapper. C'est pourquoi elle a toujours été combattue par la gauche sociale et politique.

Faire subventionner les entreprises par les classes populaires

Selon Patrick Martin : « La TVA sociale existe déjà puisque 50 milliards de financement de



la protection sociale se font par la TVA ». La réalité est que l'État compense (partiellement) par de la TVA prise sur son propre budget le déficit qu'il crée dans celui de la Sécurité sociale par les exonérations de cotisations de plus en plus généreuses accordées aux employeurs. Elles ont atteint le chiffre de 83 milliards en 2024. Mais, pour le MEDEF, l'heure n'est plus aux demi-mesures et aux faux-semblants : il exige désormais que la TVA finance directement la protection sociale. En clair, l'État (par l'argent des contribuables) doit compenser la suppression de la partie socialisée du salaire que sont les cotisations sociales. Le MEDEF entend ainsi ouvrir davantage encore les vannes des aides massives au profit des entreprises et des plus riches pratiquées par les gouvernements successifs. Au nom de la « compétitivité », de « l'investissement pour l'avenir » ou d'hypothétiques « créations d'emplois », la collectivité publique est soumise à l'obligation de financer une

part croissante des salaires à la place des employeurs.

P. Martin tente de dissimuler cette réalité en assurant que l'augmentation de la TVA impacterait peu « les ménages modestes », la TVA n'existant pas ou étant réduite sur les postes les plus importants de leurs dépenses : le logement et l'alimentation. Ces arguties ne peuvent masquer l'essentiel : ce sont les classes populaires qui, en achetant chaque jour les produits dont elles ont besoin, paieront l'aide massive aux entreprises que constituent les exonérations de cotisations sociales.

Couverture minimale et capitalisation

Enfin, P. Martin estime que l'essentiel serait de « baisser la dépense » de Sécurité sociale, ramenée à une couverture minimum, ce qui rendrait nécessaire le recours à des assurances privées pour compenser. La proposition du MEDEF d'instaurer une part de capitalisation dans le système de retraite en découle logiquement.

L'offensive engagée par le MEDEF a d'ores et déjà marqué des points. Ainsi, au sortir d'un entretien avec les dirigeants du patronat, le 20 avril, le RN, par la voix de son président, J. Bardella, s'est affiché en plein accord avec les thèses patronales sur la protection sociale.

La responsabilité de la gauche sociale et politique est de tracer une alternative aux contre-réformes préconisées par le MEDEF. Cette alternative, c'est le « 100 % Sécu » : une Sécurité sociale répondant aux besoins sociaux fondamentaux, financée intégralement par les cotisations des employeurs et autogérée par les assurés.

J. C. Delavigne

No comment

Face à la canicule, veillons les uns sur les autres

EMMANUEL MACRON tient des discours lénifiants, alors que ses choix ont tourné le dos aux politiques d'atténuation et d'adaptation. Un seul exemple : juste après la canicule de mai et juste avant celle de juin, le gouvernement a gelé 162,5 millions d'euros sur les 837 millions restants du Fonds vert. Supposé aider les collectivités à rénover notamment les écoles, ce fonds est passé de 2,5 milliards d'euros à 850 millions en trois ans, soit une baisse de plus de 70%.

Agenda

Jeudi 25 juin, rassemblement de solidarité « Relaxe pour Anasse Kazib et tous les soutiens de la Palestine », Paris (75). À 11h sur le parvis du Tribunal judiciaire de Paris. Métro Porte de Clichy.

Jeudi 25 juin, projection-débat sur la situation au Soudan, Paris (75). À 19h30 au Baranoux, 78, rue Compans dans le 19^e. Projection du film *Jusqu'au bout!* de Sarah Bachelier et Hamad Gamal sur la révolution soudanaise, organisée par le NPA-A 19^e et Sudfa.

Samedi 27 juin, marche des Fiertés, Paris (75).

Samedi 4 juillet, marche des 10 ans pour Adama Traoré, Persan-Beaumont (95). À 13h, gare de Persan-Beaumont.

Samedi 4 juillet, réunion publique du NPA-A « Lutter contre l'antitsiganisme » avec Ritchy Thibault et Aurélie Garand, Blois (41). À 17h30, salle Dorgelès, 18, rue Roland-Dorgelès à Blois.

9-12 juillet, mobilisation contre le canal Seine-Nord Europe, Hauts-de-France. Manifestations, actions, village militant, débats et festivités...

Mardi 14 juillet, défilé internationaliste à l'appel de la Marche des Solidarités, Paris (75). À 14h, à Bastille.

Du samedi 22 au jeudi 27 août, 18^e Université d'été du NPA-l'Anticapitaliste, Port Leucate (11). Au village vacances Rives des Corbières à Port-Leucate.

Pour annoncer un événement : agenda@npa-lanticapitaliste.org

Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur
l'Anticapitaliste.org

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@lanticapitaliste.org

Diffusion :
diffusion@lanticapitaliste.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
1225-C-93922

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
1800 exemplaires

Directrice de publication :
Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction :
Olivier Lek Lafferrière

Graphisme :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

AFRIQUE DU SUD

50^e anniversaire de la révolte de Soweto

Le soulèvement de Soweto de 1976 a initié un regain de combativité et a contribué à ébranler l'apartheid en Afrique du Sud.

Abréviation de South Western Townships, Soweto est connu pour les émeutes de juin 1976, immortalisées par la photographie de Sam Nzima montrant un homme portant le corps d'un jeune garçon de 12 ans, Hector Pieteron, tué par la police. À ses côtés marche une jeune fille, sa sœur, le visage marqué par la douleur. Cette image est devenue le symbole d'une répression féroce exercée contre des manifestantEs pacifiques.



© SAM NZIMA / WIKIMEDIA

Éducation bantoue

Le déclencheur des manifestations fut une circulaire rendant obligatoire l'usage de l'afrikaans dans les écoles, une langue associée aux oppresseurs racistes. Mais au-delà de cette mesure, la jeunesse noire sud-africaine était confrontée à un système éducatif profondément inégalitaire. Le gouvernement consacrait 644 rands à chaque élève blanc, contre seulement 42 rands par élève noir. Une telle inégalité n'était pas seulement justifiée par des considérations économiques. Le Dr Verwoerd, promoteur de l'éducation bantoue, expliquait sa politique en ces termes : « Les indigènes (Noirs) doivent apprendre dès leur plus jeune âge que l'égalité avec les Européens (Blancs) n'est pas pour eux. » L'éducation constituait ainsi un instrument destiné à renforcer l'apartheid. Les quelques progrès constatés au fil des années dans la scolarisation des jeunes Noirs résultaient principalement des pressions exercées par les milieux patronaux, qui avaient besoin d'une main-d'œuvre plus qualifiée.

La révolte

Dans les lycées existait une organisation, les *Student Christian Movements* (SCMs), officiellement apolitique mais largement infiltrée par les militantEs du *South African Students Movement* (SASM), lié au mouvement de la Conscience noire. Ces dernierEs menèrent un important travail d'organisation et de sensibilisation. Iels créèrent d'abord un Comité d'action, qui se transforma ensuite en *Soweto Students' Representative Council* (SSRC). Ces militantEs jouèrent un rôle déterminant dans le déclenchement des mobilisations. Des centaines de jeunes quittèrent les établissements scolaires pour converger vers une manifestation. Sans sommation, les forces de l'ordre ouvrirent le feu. De nombreux témoignages font état d'adolescentEs abattuEs alors qu'ils fuyaient. La révolte de Soweto se propagea à travers tout le pays, entraînant la participation de larges secteurs de la population. Partout, le pouvoir répondit par une répression impitoyable. L'armée fut déployée et les forces de police n'hésitèrent pas à tirer sur les habitantEs des townships dans le but de semer la terreur.

Le basculement

Le soulèvement de Soweto marque un véritable tournant dans la lutte contre l'apartheid. Après le massacre de Sharpeville en 1960, les dirigeantEs des principales organisations nationalistes, l'ANC et le *Pan Africanist Congress* (PAC), avaient été emprisonnéEs ou contraintEs à l'exil. Le régime semblait alors inébranlable. Pourtant, le pouvoir dut reculer en abandonnant sa réforme imposant l'usage de l'afrikaans dans les écoles. Surtout, une nouvelle génération de militantEs était née. Elle allait renforcer considérablement les organisations anti-apartheid, qu'elles soient syndicales ou politiques. À l'échelle internationale, la brutalité du régime sud-africain suscita d'importantes mobilisations de solidarité qui contribuèrent à modifier le rapport de forces à l'intérieur du pays. Après les émeutes de Soweto, de plus en plus de Sud-AfricainEs étaient convaincuEs que l'apartheid n'était plus une fatalité et qu'il finirait par disparaître.

Paul Martial

AMÉRIQUE LATINE Révolte populaire en Bolivie

La Bolivie connaît depuis le printemps 2026 un puissant mouvement social contre les mesures d'austérité du président Rodrigo Paz. Portée par les organisations syndicales, paysannes et indigènes, la mobilisation affronte une répression croissante tout en maintenant ses revendications contre la vie chère et l'emprise des multinationales.

Élu grâce aux voix d'une partie des électeurEs du MAS, avançant masqué autour d'un programme « de modernisation » et « d'efficacité », Rodrigo Paz, en fonction depuis le 8 novembre 2025, a rapidement pris des mesures d'austérité, pariant sur l'atonie du mouvement social après l'effondrement de la gauche aux élections.

Un plan de mesures anti-sociales

Dès le 17 décembre 2025, un décret supprime les subventions à l'essence et au diesel, provoquant une hausse respective des tarifs de 86 % et 160 %, avec comme conséquence immédiate l'augmentation de l'ensemble des prix à la consommation. Ce texte facilite aussi l'implantation des multinationales pour l'exploitation des ressources minières, l'agro-industrie et les infrastructures. Une première mobilisation permet un recul partiel. Puis est adoptée la loi du 10 avril 2026 qui, en revenant sur la réforme agraire de 1953, favorise l'accaparement des terres des petits paysans par les gros propriétaires.

Le plus grand mouvement social du 21^e siècle

La COB (Centrale ouvrière bolivienne), avec la fédération *Tupac Katari* et l'organisation de femmes autochtones *Bartolina Sisa*, reprend la mobilisation fin avril et lance un appel au blocage des routes, isolant ainsi



DR

les principales villes du pays, et multiplie les appels à la grève. Devant la vigueur de ce deuxième mouvement, Paz ressort la rhétorique classique en criminalisant les organisations sociales, en les qualifiant de terroristes, en dénonçant un pseudo-complot à l'instigation d'Evo Morales, avec à la clé des mandats d'arrêt contre les principaux leaders. Ce mouvement social, ininterrompu depuis fin avril, revendique des augmentations de salaires pour compenser la flambée des prix, et la fin de l'ouverture du pays aux multinationales, derrière le slogan « *La Bolivie n'est pas à vendre* ». Malgré la répression, avec au moins 7 morts et de nombreuses arrestations, le mouvement tient toujours.

À Lire sur le site



La guerre de Trump est un échec, sa paix aussi, par Dan La Botz

Pourtant, une loi instaurant l'État d'exception a été votée, assurant aux forces armées et de répression une totale impunité.

Une issue incertaine

La COB est partagée entre un secrétaire exécutif qui appelait à la démission de Paz alors que plusieurs COD (antennes départementales de la COB) refusaient ce mot d'ordre (comme celle de Santa Cruz). Mais depuis quelques jours, la COB a présenté un plan en 8 points au gouvernement dans le cadre de l'ouverture du « dialogue ». Quant à la fédération *Tupac Katari*, très puissante à El Alto, et à l'organisation *Bartolina Sisa*, elles ont pris la tête des mobilisations des peuples indigènes et des paysans.

Le gouvernement Paz, divisé sur la conduite à tenir, avec un vice-président qui a condamné les mesures prises par le gouvernement, manie la carotte en demandant à négocier tout en réprimant, en emprisonnant des

manifestantEs et en forçant la levée des barrages. Afin de diviser le mouvement, il tente, et réussit parfois, à signer des accords séparés avec quelques syndicats locaux, comme le 18 juin avec celui des mineurs de Colquiri ou avec des compagnies de transport à La Paz deux jours avant. La droite traditionnelle, profitant de la crise, fait de la surenchère. L'ancien président Jorge Quiroga appelle à l'arrestation des leaders et militants du mouvement, qualifiés de terroristes, voire de narcotrafiants, et exige l'instauration effective et immédiate de l'état d'exception pour « libérer le peuple bolivien pris en otage ».

La solidarité est urgente

Si le gouvernement joue sa survie dans cette lutte sociale, il bénéficie d'un environnement international favorable, soutenu par Trump et les dirigeantEs d'extrême droite du continent qui poussent Paz à mater la révolte pour tourner la page des années du MAS. D'ailleurs, signe de l'ingérence des États-Unis, un accord de lutte contre la délinquance et le narcotrafic a été signé entre la Bolivie et les États-Unis le 16 avril... Notre solidarité est d'autant plus importante qu'une victoire sociale en Bolivie serait un encouragement à la lutte pour les peuples et les travailleurEs des États latino-américains, notamment limitrophes, plongés dans la nuit « libertarienne ».

Patrick Guillaudat

ÉTAT ESPAGNOL

Grève historique à Valence contre une école au rabais

Massive, démocratique et auto-organisée, la grève exemplaire de l'Éducation valencienne du printemps 2026 a montré la force d'un mouvement décidé à défendre l'école publique.

En novembre 2025, le très impopulaire président de la région valencienne, Carlos Mazón, est forcé à la démission suite aux mobilisations qui dénoncent sa gestion catastrophique des inondations de 2024. En décembre 2025, les professeurEs descendent dans la rue : iels sont plus nombreux qu'attendu. Cela fait suite à deux mobilisations sectorielles d'envergure : la grève des correcteurEs des concours de l'Éducation valencienne en fin d'année scolaire dernière, qui leur avait permis d'obtenir gain de cause quant à leur rémunération, et celle d'enseignantEs en formation professionnelle. Dès lors, un calendrier de mobilisations est fixé par les syndicats. De nouveau, l'enseignement professionnel se mobilise et commence à s'organiser en assemblées en janvier et février. Le mécontentement va croissant et, le 31 mars, la grève appelée par les syndicats représentatifs pour toute la profession est un franc succès : 26 000 personnes manifestent à Valence.

Grève dans l'éducation, démocratique et illimitée

À partir de là, des assemblées de quartiers, villages ou villes, regroupant les personnels mobilisés, se constituent un peu partout. Les enquêtes, diffusées grâce à une Coordination des assemblées, permettent d'interroger les personnels sur le nombre

de jours qu'ils sont prêtEs à faire grève, de débattre et de diffuser différentes modalités de mobilisation. Les décisions sont prises démocratiquement. Toustes semblent d'accord pour dire qu'il est temps de paralyser l'activité au sein des établissements scolaires. La grève illimitée est votée et elle durera du 11 mai au 12 juin, ponctuée de mobilisations dynamiques et massives : la « marée verte » s'est déversée dans les rues de la Communauté valencienne, très largement soutenue par la population.

« Nous ne voulons pas des miettes, nous voulons le pain entier ! »

Pour les enseignantEs mobiliséEs, les revendications forment ce qu'ils nomment un « accord intégral », indivisible : baisse du nombre d'élèves par classe, recrutement d'enseignantEs, augmentation salariale, réduction des tâches administratives imposées, des moyens pour une inclusion réelle et digne, investissement pour améliorer l'état du bâti (suite aux inondations de 2024 et pour résister à la chaleur), enseignement en valencien, stabilisation des équipes éducatives. Il faut défendre et améliorer la totalité du système éducatif public. « *Ce sont des enfants, pas des numéros !* », peut-on lire sur certaines pancartes.

Dès lors, le ministère valencien de l'Éducation est forcé de se mettre à la table des



À VALENCE. © JOSE SOLVES

négociations. Les personnels, en grève à 80 % à plusieurs reprises au cours des mois de mai et juin, refusent les fausses promesses, renvoyées à 2027, après les élections régionales. C'est maintenant et dans sa totalité que « l'accord intégral » doit être pris en compte. Les négociations avec les pouvoirs autonomes valenciens sont retransmises en direct car ces derniers refusent la présence du Comité de grève dans les négociations. Pour les personnels mobilisés, il s'agit aussi d'insister sur la dimension démocratique de ce mouvement avec la revendication « *Une prof = Une voix* ».

« On ne va pas s'arrêter là : la révolte dans l'Éducation va continuer... »

Les propositions des pouvoirs valenciens, indécemment éloignées des préoccupations des enseignantEs, les conduisent à voter massivement contre. Mais les personnels décident à la majorité de suspendre la grève. Elle a en tout cas vu naître et se former une nouvelle génération de militantEs qui a su trouver les modalités d'une organisation à la base (avec les assemblées) et démocratique (avec la coordination des assemblées). Elle a aussi permis aux enseignantEs de prendre conscience de la force de leur collectif et a certainement donné des idées à d'autres secteurs de travailleurEs.

Aurélié

Qu'est-ce que le colonialisme chimique ?

Concept créé par la géographe brésilienne Larissa Mies Bombardi, le colonialisme chimique se comprend comme une asymétrie radicale entre le Nord et le Sud global, où sont utilisés des pesticides et herbicides interdits dans les pays occidentaux. Les pays de l'Union européenne, qui sont les plus grands producteurs et exportateurs mondiaux de pesticides et appliquent en interne la législation la plus restrictive au monde, avec plus de 250 substances interdites, continuent d'exporter ces mêmes substances vers les pays du Sud global, en particulier vers l'Amérique latine.

Pour comprendre l'histoire de ces produits chimiques, il faut comprendre les liens entre usages militaires et civils. De l'agent orange épandu par les États-Unis pendant la Seconde Guerre d'Indochine au Vietnam, au Cambodge et au Laos, au chlordécone utilisé en Guadeloupe et en Martinique avec l'autorisation de l'État français, jusqu'aux herbicides tactiques (notamment du glyphosate) utilisés par Israël pour raser la végétation au Liban et en Syrie, et auparavant à Gaza : l'industrie agrochimique est une industrie mortifère et écocide.

VIETNAM, MARTINIQUE, GUADELOUPE, GAZA... LE COLONIALISME CHIMIQUE EST TOUJOURS LÀ!

Ce samedi 20 juin, un rassemblement contre le colonialisme chimique, organisé par le Collectif Vietnam-Dioxine et Diasporas Solidaires Avec les Victimes de l'Empoisonnement Colonial (DSAVEC), se déroulait à Paris, place de la Bastille, à l'appel de plus de 70 organisations et malgré une chaleur étouffante. Récemment, deux procès ont connu une actualité judiciaire: celui de l'agent orange et celui du chlordécone. Ce dossier explique ce que l'on appelle le colonialisme chimique et revient sur ces deux affaires, symboles du combat pour une écologie décoloniale. Dossier réalisé par An Gwesped

Agent orange: une lueur d'espoir pour le procès de la dernière chance

Le 16 juin a eu lieu l'audience du procès en cassation de Tran To Nga contre les firmes ayant produit ou commercialisé l'agent orange, ce défoliant utilisé pour raser la végétation et débusquer les résistants. Ce pourvoi en cassation constitue la dernière chance pour Tran To Nga de faire condamner Monsanto, Dow Chemical et Cie, et de rendre justice aux 3 millions de victimes du Vietnam, du Cambodge et du Laos. Pour rappel, intenté depuis 2014, le procès en première instance au Tribunal d'Évry en 2021 s'est soldé par un rejet de la plainte, confirmé par la Cour d'appel de Paris en 2024.



Le Collectif Vietnam-Dioxine devant le tribunal. © COLLECTIF VIETNAM DOXINE

Un espoir existe cependant. Lors de cette audience, l'avocat général a recommandé la cassation du jugement en appel qui confirmait l'immunité de juridiction, au motif de

la « fourniture d'un service public dans le cadre de la défense nationale », argument avancé par les parties adverses. Selon lui, les multinationales ont conclu un contrat commercial et disposaient donc d'une marge de manœuvre dans la production de cet herbicide. Le gouvernement des États-Unis considérait d'ailleurs qu'il s'agissait uniquement d'un herbicide et non d'une arme chimique, tandis que les avocats des multinationales ont affirmé que les États-Unis étaient au courant de la toxicité de ce produit et que leurs clientes ne pouvaient donc être tenues pour responsables. L'arrêt sera rendu le 16 septembre prochain.

© DUC TRUONG / COLLECTIF VIETNAM DOXINE



Chlordécone: non-lieu confirmé en appel, l'injustice coloniale se poursuit

Le 22 juin 2026, la cour d'appel de Paris a rendu sa décision sur l'appel formé contre l'ordonnance de non-lieu du 2 janvier 2023 dans l'affaire pénale dite de la « pollution au chlordécone », ouverte notamment pour empoisonnement, mise en danger de la vie d'autrui et administration de substances nuisibles. Elle confirme le non-lieu qui avait été rendu pour « prescription ». Les parties civiles ont annoncé envisager de se pourvoir en cassation.

Après plus de 20 ans de procédures judiciaires, ce non-lieu constitue un véritable déni de justice pour les populations de Guadeloupe et de Martinique. Alors que l'empoisonnement des terres, des eaux, de l'alimentation et des corps est documenté, aucune responsabilité pénale n'a, à ce jour, été reconnue. L'extension récente de la Charte sociale européenne

aux outre-mer oblige désormais l'État français à assumer juridiquement ce scandale sanitaire, environnemental et colonial.

Utilisé à partir des années 1970 en Guadeloupe et en Martinique pour lutter contre le charançon du bananier, le chlordécone, pesticide toxique, a été interdit en 1990. Cependant, une dérogation a permis son usage jusqu'en 1993. La molécule s'est incrustée dans les terres, puis, par ruissellement, dans les eaux des rivières et une partie des littoraux concernés. Le chlordécone a contaminé les sols et les animaux, et, à des degrés divers, les fruits et légumes. Toute une partie du littoral est aussi interdite à la pêche. Plus de 90 % des habitants de Guadeloupe et de Martinique présentaient, en 2013, des traces de chlordécone dans le sang, selon une enquête de Santé publique France.

Sur ce scandale colonial, il faut aussi dénoncer les responsables de cet empoisonnement qui ont capté les profits: les békés. La famille Hayot s'est enrichie sur le dos des ouvriers agricoles et les victimes réclament aujourd'hui des comptes.

Si un texte a été adopté le 2 juin dernier à l'unanimité à l'Assemblée nationale, reconnaissant la « responsabilité partielle de l'État » dans ce scandale du chlordécone et posant comme « objectif » l'indemnisation des victimes, il n'en fait pourtant pas une obligation. Surtout, il repousse le mécanisme de réparations à plus tard, en le renvoyant à une mission d'inspection interministérielle. Ce n'est pas un cadeau de l'État, mais bien le fruit d'une mobilisation populaire des associations et collectifs luttant pour que ce scandale colonial soit reconnu. Ce n'est qu'une première étape.

L'AGENT ORANGE CONTINUE À FAIRE DES VICTIMES



CHARMAG

Monsanto empoisonne aussi à Gaza et au Liban

L'armée israélienne utilise du phosphore blanc à Gaza, mais la guerre chimique ne date pas d'hier.

L'équipe de recherche Forensic Architecture a prouvé l'usage d'herbicides tactiques, fabriqués par Bayer-Monsanto. Depuis 2014, l'épandage aérien d'herbicides s'ajoute au rasage des terres agricoles sur la frontière de Gaza, avec comme objectif « d'améliorer la visibilité des opérations de sécurité ». En réalité, il s'agit d'exposer les populations civiles aux tirs israéliens. Israël a confirmé l'utilisation de trois herbicides: oxyfluorène (Oxygal), diuron (Diruex) et glyphosate, produit phare de Monsanto et herbicide cancérigène.

Début 2026, le Liban a également dénoncé une attaque israélienne au glyphosate à très haute concentration (des doses 30 à 50 fois supérieures aux doses habituelles dans l'agriculture), menaçant la fertilité des sols et le retour des populations dans le sud du pays. Israël a également épandu ces substances toxiques dans le sud de la Syrie, à Qouneitra.

Justice et réparations pour toutes les victimes du colonialisme chimique!

Ces luttes montrent l'importance de mener un combat unitaire contre un même système colonial et capitaliste qui empoisonne les populations et les écosystèmes pour générer toujours plus de profits. Ce système agro-industriel, et en particulier agrochimique, empoisonne en premier lieu les populations du Sud global, tout particulièrement les ouvriers agricoles, comme on l'a vu en Martinique ou en Guadeloupe, mais aussi au Cameroun. Il frappe également les peuples sous domination impérialiste et coloniale, comme en Palestine ou au Liban. L'écologie décoloniale porte les revendications de reconnaissance, de justice et de

réparations, à partir de l'expérience concrète des populations concernées, à rebours des approches universalistes abstraites. Ainsi, que l'on se batte contre le chlordécone aux Antilles, contre l'agent orange au Vietnam ou au sein de ses diasporas, contre les essais nucléaires en Algérie ou en Polynésie, on porte l'exigence d'une écologie de lutte pour le droit d'habiter, de se nourrir et, tout simplement, de vivre dans un environnement sain. L'écologie n'est pas une question de consommation individuelle, comme le prétend le libéralisme: c'est une question de droit à l'existence et de possibilité de vivre librement dans son environnement.

AIRBUS Mise en cause du télétravail, ça ne passe pas comme une lettre à la Poste

Après la prime de participation divisée par deux (L'Anticapitaliste n° 804) et la mobilisation des ouvrièrEs, la direction attaque les ICT (Ingénieurs, Cadres et TechnicienEs).

Le 9 mai, toutes les salariéEs du Groupe en Europe ont reçu une lettre de Guillaume Faury (PDG d'Airbus) mettant en cause la faible productivité de l'entreprise. Selon lui, celle-ci serait due à la fâcheuse habitude des ICT de s'occuper de projets inutiles à Airbus (comme si c'était elle qui en décidaient), à l'absentéisme et, cerise sur le gâteau, au télétravail, qui rendrait les ICT moins performantEs. Le tout sur un ton infantilisant et culpabilisant, particulièrement concernant les arrêts maladie.



WIKIMEDIA COMMONS

Une nouvelle attaque

La difficulté à sortir les avions tient surtout à la désorganisation de la chaîne d'approvisionnement, qui ne s'est toujours pas remise des plans sociaux des premières années du Covid, décidés par les mêmes directions qui s'en plaignent aujourd'hui. Pourtant, la direction tente de faire porter la responsabilité aux salariéEs ICT.

En France, le télétravail chez Airbus est régi par un accord d'entreprise signé en 2024, qui prévoit un minimum de trois jours de présence par semaine, sous réserve de l'accord du responsable hiérarchique. Guillaume Faury demande désormais à l'encadrement de considérer que ce minimum doit passer à quatre jours à partir de septembre, sans même renégocier l'accord.

Réactions syndicales

En Allemagne, le syndicat IG Metall, qui a négocié un accord plus protecteur pour les salariéEs, a réagi en adressant un courrier à toutes ses adhérentEs. Le syndicat y rappelle que la direction ne peut pas leur imposer une réduction de leur temps de télétravail et les invite à le contacter s'ils subissent des pressions.

En France, malgré la colère et la démotivation suscitées par cette lettre, les syndicats majoritaires FO et CGC se sont immédiatement placés dans l'accompagnement de la mesure, tandis que la CFDT et la CFTC hésitent encore. La CGT a été la seule à répondre à la forte demande des salariéEs ICT en appelant à la grève et à un rassemblement devant le bâtiment des Ressources Humaines (RH) le jeudi 18 juin au matin.

Riposte

Malgré les pressions directes et indirectes — notamment un tract signé par la CGC et FO, qui désinformait pour « rassurer » et faire le service après-vente de Faury — environ 120 ICT ont participé à la grève et au rassemblement. Sur place, les grévistes se sont réunis en AG. Plusieurs salariéEs y ont pris la parole pour témoigner et avancer des propositions. L'AG a décidé de reconduire la grève le jeudi 25 juin, avec cette fois un rassemblement devant le bâtiment de la direction générale, ainsi qu'un appel à une intersyndicale.

Une mobilisation des ICT à Airbus Avions, même limitée et minoritaire, constitue un fait exceptionnel. Elle ouvre la possibilité de développer la conscience de classe de ces personnels et d'ouvrir des brèches pour l'avenir.

CorrespondantEs

EXTRÊME DROITE Vers une vaste campagne pour la remigration ?

Deux jours avant la manifestation « Remigration et reconquête » à Rome (voir L'Anticapitaliste n° 805, « Les partisans de la remigration en force »), une action, un peu piteuse, lance à Saint-Denis un « nouveau » mouvement, Objectif remigration. Au-delà de la reconstitution de Génération identitaire, les suites de cette apparition sont à surveiller, comme toute l'agitation autour du « racisme antiblanc ».

« Ceux qui n'ont pas le droit de rester doivent repartir », se réjouit le RN, après le vote du Règlement retour au Parlement européen. Les émojis d'avion fleurissent dans la facho-sphère. L'idée de remigration revient en force. Une « initiative citoyenne » propose même une charte, *Save Europe Act*, signée par des figures comme Orbán ou Zemmour. Si le RN se garde bien d'utiliser le terme, ses partenaires européens n'ont pas la même pudeur, notamment Vox, le FPÖ ou Vlaams Belang, pionnier en la matière — dont Bardella vient de rencontrer la direction.

Un débat tactique au sein des extrêmes droites

Issu des Identitaires, le thème de la remigration s'appuie désormais sur le « livre de combat » de Le Gallou, quarante ans après son ouvrage sur la préférence nationale. Depuis, l'environnement politico-médiatique a été bousculé, permettant une circulation aisée des mots d'ordre radicaux. La « remigration » reste aujourd'hui un marqueur clivant au sein des extrêmes droites, les divergences qu'elle suscite étant cependant davantage stratégiques qu'idéologiques. Ce clivage est d'abord générationnel. Les jeunes de la nébuleuse



radicale, futurs cadres adultes, y sont favorables. « Objectif Remigration » est la déclinaison française d'un « mouvement patriotique professionnel » que Sellner, jeune identitaire autrichien derrière le *Save Europe Act*, cherche à construire. Leur logique de « changement de régime par la droite » articule parti, mouvement d'action, contre-information, contre-culture et théorie. Pousser le RN à se positionner est un de leurs objectifs.

Ce clivage sépare les volontaristes convaincus et les incrédules tenus par leur morale, les pessimistes doutant de sa faisabilité et les velléitaires n'allant pas jusqu'au bout de leurs ambitions xénophobes. Le RN rejette l'idée ou botte en touche — le terme est sulfureux — mais

il pourrait se faire piéger par ses marges radicales.

Une conception raciste de la nationalité

Pour autant, les mesures du RN ne détonnent pas dans un programme de remigration, jusqu'à son projet référendaire. Remettant à plus tard une campagne de fond, le RN évite de clarifier l'élément central d'une « maîtrise des flux migratoires » : la catégorisation des populations à expulser. Les critères de tri sont pourtant au cœur du dispositif de Le Gallou, parmi les étrangerEs comme parmi les naturaliséEs : « les assimilés, les mal assimilés mais non hostiles, les hostiles et les délinquants »... Ces catégories s'inscrivent dans une conception de la nationalité

que Le Gallou dit être « devenue vide de sens, bradée par le droit du sol et les naturalisations de complaisance ». On comprend pourquoi il entend s'attaquer d'abord à l'État de droit, pour éviter que des décisions soient cassées. La critique du « gouvernement des juges » permet de dérouler un argumentaire pro-remigration. C'est le « JUGEXIT », central dans sa thèse.

Du « racisme antiblanc » à la remigration

Chez Le Gallou et ses acolytes, la remigration prendrait une dimension de « mythe mobilisateur » (« Bien chez nous ») opposable à la « culture de la culpabilité, à cause de la Shoah, (...) de la colonisation et de l'esclavage ». Le « racisme anti-blanc » devient un outil puissant pour recouvrer sa fierté « de Blancs, de Blancs européens, de Blancs européens et chrétiens » et dénoncer « l'idéologie antiraciste » responsable du « racisme antiblanc ». Ce terme est repris par le RN comme par les radicaux, et au-delà même de la facho-sphère. Il manque peu de chose pour que s'enclenche une campagne qui dénoncerait les « antifas », les juges, les associations (antiracistes, de soutien aux immigréEs, de défense des droits humains...), dont l'issue serait la remigration.

Le déroulement sans accroc de la manifestation du 21 juin indique qu'Objectif remigration n'est pas (encore) passé à une étape « à la Némésis » visant à perturber les initiatives anti-racistes. Mais Le Gallou a déjà prévu d'organiser, le 31 octobre, la prochaine édition du Remigration Summit... le genre de rencontre qui galvanise une bonne partie de la facho-sphère. Ce n'est qu'un début.

Commission nationale antifasciste

AGRICULTURE Ni OGM ni NTG dans nos assiettes !

Le 17 juin, les eurodéputéEs ont voté une réglementation sur les « nouveaux OGM » : les NTG (nouvelles techniques génomiques).

Ces OGM dernière génération sont présentés comme étant conçus pour « résister aux nuisibles et au réchauffement climatique » et « pour promouvoir une agriculture plus résiliente, innovante et compétitive ». Comprendre : pour toujours plus de fric dans l'escarcelle de l'agrochimie. C'est la porte grande ouverte à leur déploiement, sans traçabilité, sans étiquetage et sans évaluation, avec un brevetage en perspective — donc à la privatisation du vivant.

Qu'est-ce qui va changer avec les NTG ?

Les NTG sont des plantes modifiées génétiquement par altération ciblée du génome (mutagenèse), contrairement aux « anciens OGM » qui subissaient l'ajout d'un gène étranger (transgénèse) et restent sévèrement encadrés dans l'Union européenne. Trop contraignant pour les géants de l'agrochimie, Bayer, Syngenta, BASF... également leaders mondiaux sur les pesticides ! Ainsi, la Commission européenne a distingué deux catégories de NTG. D'une part, les NTG-1, qui ont subi moins de 20 modifications ciblées, sont considérées comme des plantes « équivalentes » à celles qui vivent dans la nature — donc pas besoin de les tracer, d'évaluer les risques, d'étiqueter : impossible de savoir si on mange des OGM ou pas ! D'autre part, les NTG-2, qui sont davantage modifiées, resteront soumises à la réglementation OGM.

Les NTG-1: grosse inquiétude chez les paysanNEs bio

Comment garantir une filière bio exempte d'OGM et l'accès à des semences sans NTG ? La coexistence de cultures bio à proximité de cultures NTG risque de contaminer les premières, avec l'action du vent, des pollinisateurs... De plus, les sacs de semence seront étiquetés, mais une fois semées, plus d'étiquetage ou de traçabilité. Impossible de savoir si les récoltes obtenues contiennent des NTG. En outre, ces technologies peuvent provoquer des mutations aléatoires chez les plantes, avec des conséquences potentielles sur l'environnement et la santé.

Brevetage du vivant

Les NTG-1 ne seront soumises à aucune évaluation avant leur mise sur le marché et pourront être brevetées par les firmes qui les développent, contrairement aux plantes et semences conventionnelles. Avec les brevets, impossible pour les agriculteurEs de mettre au point leurs propres semences. Si, par croisement ou mutation naturelle, un paysan obtenait la même modification génétique qu'une plante NTG, il pourra être poursuivi pour contrefaçon. Que dire du « code de conduite », non contraignant, que la Commission a obligation d'« essayer d'élaborer », pour prévoir l'octroi de licences « à des conditions équitables et raisonnables » ? Les capitalistes de la chimie ne sont ni raisonnables ni équitables, mais



seulement des criminels qui empoisonnent les corps vivants, à petits feux, pour gagner toujours plus.

Retirons-leur le pouvoir de nuisance !

Cultiver sans pesticides est possible, comme le montre une étude menée par l'INRAE sur dix ans.

Partout, des milliers de personnes s'organisent : blocage du site BASF de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, en Seine-Maritime, du site de Bayer à Rennes. Occupation et reprises de terres menacées et de chantiers.

Le 26 septembre prochain, des actions seront organisées dans 25 pays contre les pesticides et les géants de la chimie. Rendez-vous dans l'Eure, à l'appel de la Confédération paysanne, de Cancer colère, du CSVPO (collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest), des Soulèvements de la Terre. Le NPA-A y sera.

Commission nationale écologie

Culture

ROMAN *Bagarre, d'Émilie Petrakis*

Éditions Les Avrils, 2026, 224 pages, 20 euros

Bagarre. Le titre accroche l'œil, questionne, puis donne envie d'acheter le livre. Et puis la plume d'Émilie Petrakis fait tout de suite le reste. Poétesse, combattante, son premier roman nous fait découvrir les compétitions de Mixed Martial Arts, un monde que la gauche, pour tout un tas de raisons, ne connaît pas et ne fréquente pas. On y suit Sara Ferreira, qui vient de perdre un combat et dont toutes les certitudes vacillent. Elle a 38 ans maintenant, le prime de sa carrière est probablement derrière elle, et elle ne sait pas ce qu'elle va faire à présent. Son père, à qui elle ne parle plus, vient d'avoir un AVC. Sans conviction, Sara accepte de donner des entraînements aux filles du club où vient de s'inscrire Amandine, qui très vite l'admire.

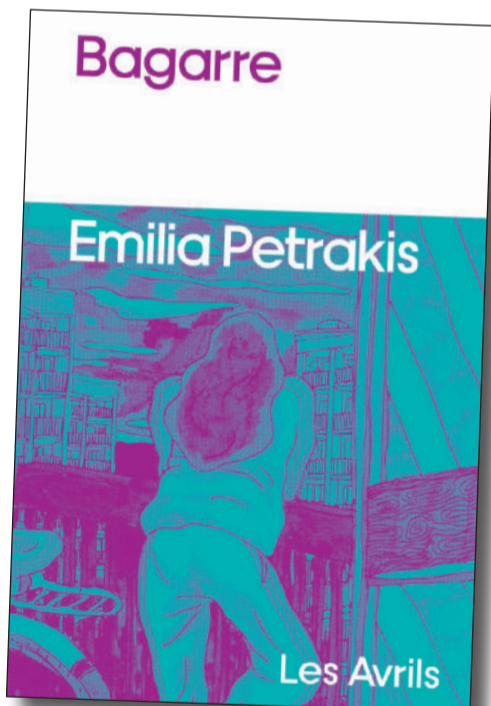
Au fil de l'année, Sara se cherche des raisons de continuer, de combattre.

C'est un beau roman, dynamique et sensible, féministe quelque part, aux chapitres entrecoupés de citations de combattantEs de MMA. Il nous fait entrer dans les corps et dans les groupes, dans cette communauté. Il parle ainsi d'émancipation par le sport, d'empouvoirement, de lien et de solidarité.

Il y a ainsi cette scène formidable qui permet de comprendre ce qu'ils y cherchent et trouvent. C'est celle où Papi, Ilyès, Moussa et Sara sont en voiture pour aller assister au combat de Chris, membre comme elleux de l'Alpha Team, et où Papi raconte ses déplacements et ses premiers combats...

Les Avrils est une jeune maison, audacieuse dans ses choix éditoriaux, et elle le prouve encore avec *Bagarre*.

Sally Brina



JAZZ *Più avanti!, de Giovanni Mirabassi*

CD, Jazz Eleven, 2026, 15,99€.

Les font partie de votre discothèque idéale, vous les connaissez sur le bout des doigts... les chants révolutionnaires!

Mais, à vous qui pensez que souvent la forme pourrait quand même être un peu plus variée, voici une interprétation qui devrait vous attirer l'oreille. Le pianiste Giovanni Mirabassi revisite façon jazz, 25 ans après, son album à succès *Avanti!*, qui rend hommage aux chants de lutte. Les inoxydables *Hasta Siempre*, *Bella ciao* ou autre *Chant des partisans* côtoient les hommages à des musiciens plus inattendus que nous affectionnons : Léo Ferré, Boris Vian, John Lennon,

Johnny Clegg... rien que des gauchistes! On comprendra tout de suite qu'il s'agit ici de célébrer tous les hymnes de résistance, de toutes les époques et de tous les pays.

Le répertoire est exactement le même que sur l'album de 2001, mais l'interprétation est renouvelée. Par exemple, la ritournelle *Ah! ça ira* se voit cette fois-ci un peu rétrogradée au rang de citation, évoquée en l'espace de 14 secondes chrono, avec humour mais non sans musicalité. Aux antipodes, *El pueblo unido jamás será vencido*, qui ouvre le disque, est d'abord méconnaissable et s'étend sur sept minutes avant de dévoiler son



thème. Magnifique adaptation, à l'image de tout ce superbe album de... musique tout court. Cela nous rappelle le *Liberation Music Orchestra* de Charlie Haden en 1969, inspiré par les

chansons de la guerre civile espagnole. Mais alors que ce dernier et sa co-directrice artistique Carla Bley avaient mis sur pied une grande formation, Mirabassi choisit de convoquer son seul piano pour exprimer ce qui semble définitivement être une obsession intime au long cours : rendre hommage à ses valeurs et à ces airs toujours d'actualité.

Aussi nous attendons-nous, qui sait, à découvrir dans les prochaines années le « remake » d'*Adelante!*, son autre album de chants révolutionnaires, et sa nouvelle version de *L'Internationale*, le tube ultime! **Benjamin Croizy**

Vie du NPA l'Anticapitaliste

ÉLECTIONS Conférence nationale du NPA-A sur la présidentielle les 27 et 28 juin

Le processus démocratique pour décider des orientations du NPA-l'Anticapitaliste pour l'élection présidentielle de mars 2027 touche à sa fin.

Les débats, engagés depuis plusieurs mois, avaient abouti à la présentation de quatre plateformes nationales, des textes proposant des orientations pour cette séquence, qui ont été soumises au vote des militantEs. Nous les avons présentées dans notre édition du 4 juin 2026 (dossier « Quelles orientations du NPA-l'Anticapitaliste pour la présidentielle ? », *L'Anticapitaliste* hebdo n° 803). Des dizaines d'assemblées générales (AG) se sont réunies pendant le mois de juin, réunissant les militantEs de l'organisation par zone géographique. Dans chacune d'entre elles, des représentantEs des différentes plateformes ont présenté la démarche proposée et les militantEs en ont débattu avant de voter. Parfois, des plateformes locales ont également été proposées. Les résultats sont en cours de compilation.

Ces AG ont élu des déléguéEs, sur la base des votes récoltés par chacune des plateformes, avec un système de péréquation nationale. Ce sont ainsi environ 80

déléguéEs qui se retrouveront le week-end des 27 et 28 juin pour la Conférence nationale chargée de décider des orientations qui seront portées par l'organisation. Les constats sont largement partagés. La période est marquée par des attaques majeures contre le monde du travail, les droits démocratiques et les minorités ; la fascisation progresse ; la progression de l'extrême droite et le risque de victoire électorale du RN constituent des dangers majeurs ; la construction d'un front antifasciste est une nécessité ; l'unité du mouvement ouvrier et social doit être recherchée ; l'indépendance politique du NPA-A, son projet révolutionnaire, écosocialiste et internationaliste doivent être défendus ; la solidarité avec les peuples opprimés et le refus des logiques impérialistes constituent des repères centraux ; enfin, les mobilisations demeurent le levier principal de transformation sociale et de résistance à la fascisation. Dans une situation de division qui n'est pas celle que nous souhaiterions, comment répondre au mieux à ces enjeux à partir de ce que nous sommes, de nos forces réelles et de notre implantation, afin d'être utiles à notre classe et à l'émancipation ? C'est à ces questions que la Conférence nationale devra répondre.

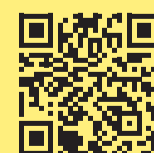
La rédaction



ORGANISÉ PAR **l'Anticapitaliste**

VIE DU NPA-A Université d'été, les inscriptions sont ouvertes!

L'université d'été est un moment de réunion incontournable juste avant la rentrée. Elle se tiendra du dimanche 23 au mercredi 26 août à Port-Leucate (Aude).



Infos et inscriptions : <https://npa-lanticapitaliste.org/UDT2026>



PHOTOTHÈQUE ROUGE/PHOTO MARTIN NODA/HANS LUCAS



Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► la librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e, M° Daumesnil

★ **la-breche.com**

01 49 28 52 44
contact@la-breche.com

DROIT À LA SANTÉ « Des centres de santé au service public territorial de santé de proximité »

Entretien avec **Frédéric Villebrun, médecin généraliste, co-président de l'USPCS.**

L'Union Syndicale des ProfessionnelLes des Centres de Santé (USPCS) représente plus de 53 000 professionnelLes médicaux, paramédicaux, administratifs et nouveaux professionnelLes de la santé (assistantEs médicalEs, médiateurEs en santé...) travaillant dans plus de 3 200 centres de santé portés par différents gestionnaires (collectivités territoriales, associations, mutuelles, régime minier, hôpitaux, universités...). Elle promeut un service public territorial de santé de proximité, des valeurs d'exercice coordonné autour du patient, dans leur dimension globale, sociale et environnementale. L'USPCS fait partie du Tour de France pour la Santé.

Face aux déserts médicaux, aux inégalités d'accès aux soins, les centres de santé reviennent au-devant de l'actualité...

Les premiers centres de santé publics, les dispensaires, sont créés par des municipalités de la banlieue parisienne dite « rouge » (le tout premier en 1884 à Ivry-sur-Seine). Une loi de 1916, jamais vraiment appliquée, prévoit ensuite l'ouverture d'un dispensaire d'hygiène sociale dans toute ville de plus de 20 000 habitantEs. Parallèlement à la création de dispensaires, d'autres acteurs, comme des mutuelles ou le régime minier, les développent après 1945 sous le nom de centres de santé. Arrivent ensuite des centres de santé associatifs à partir des années 1970. En parallèle, jusqu'au début des années 2010, certaines municipalités de la région parisienne passant à droite ferment leur centre de santé.

La montée des déserts médicaux dans les années 2000 et la loi Hôpital, patients, santé et territoires (2009), qui simplifie l'ouverture des centres de santé, permettent un nouvel essor des centres de santé, dont le nombre a plus que doublé entre 2010 et aujourd'hui. Ce sont principalement des structures privées associatives mais également de nouveaux gestionnaires, en plus des villes et des mutuelles, qui créent désormais des centres de santé partout en France : communautés de communes, départements, hôpitaux publics, universités, régions...

La montée des déserts médicaux dans les années 2000 et la loi Hôpital, patients, santé et territoires permettent un essor des centres de santé

Il y a actuellement près de 1 200 centres pluri-professionnels, associant le plus souvent des médecins, des infirmierEs et des dentistes. Ces centres sont principalement associatifs, publics et mutualistes. Leur point commun, qui les différencie des maisons de santé libérales, c'est le salariat des professionnelLes.

Pour les patientEs, la grande différence est le tiers-payant obligatoire sur la part remboursée par la Sécu et l'interdiction des dépassements d'honoraires. En plus, la quasi-totalité des centres ont un conventionnement avec les complémentaires santé, donc la plupart des patientEs n'avancent aucun frais. Seuls les actes hors de la nomenclature Sécu ne sont pas à tarifs conventionnés.

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales note la



croissance des centres de santé, souvent dans le rouge au niveau budgétaire?

Ce rapport, un peu orienté, questionne l'efficacité économique des centres. Il souligne les insuffisances de l'État à financer la pratique du tiers-payant, qui coûte autour de 2-3 euros par consultation. Prenons par exemple un centre avec 80 professionnelLes, dont une dizaine de médecins et plus de 5 000 patientEs y ayant déclaré leur médecin traitant. Deux personnes à temps plein sont uniquement occupées à suivre et vérifier les paiements Sécu et complémentaires santé, à gérer les impayés. Certains libéraux se sont insurgés contre le tiers-payant intégral, mais nous, nous voudrions être financés pour le faire ! Notre mobilisation a un peu amélioré la gestion des remboursements des complémentaires santé, qui reste un coût non négligeable.

Une très forte proportion de patientEs bénéficie de la complémentaire santé solidaire (CSS), de l'Aide médicale d'État (AME) ou d'affections de longue durée

Il faut aussi parler des actes de prévention non ou mal financés par la Sécurité sociale et les ARS. Ils sont optionnels mais indispensables à la santé. Et de l'accompagnement social ! Dans les centres de santé, une très forte proportion de patientEs bénéficie de la complémentaire santé solidaire (CSS), de l'Aide médicale d'État (AME) ou d'affections de longue durée, avec de grandes difficultés sociales. Certains syndicats libéraux, depuis la convention libérale de 1927, ont essayé d'empêcher le développement des centres de santé. Jusque dans les années 1980, les actes des centres de santé subissaient une décote de 20 % par rapport aux mêmes actes réalisés en libéral ! Aujourd'hui encore, on pointe nos déficits structurels, oubliant que les professionnelLes libéraux sont aussi subventionnés

(assistantEs médicalEs, investissement immobilier, voire du personnel mis à disposition par une municipalité).

On pointe nos déficits structurels, oubliant que les professionnelLes libéraux sont aussi subventionnés

Un autre exemple, la réforme de la quatrième année d'internat de médecine générale. Pour promouvoir la médecine libérale, il avait été proposé un paiement à l'acte des stages des futurEs généralistes, sous forme de rétrocession d'honoraires. Cela aurait pénalisé les centres de santé qui payent à la fonction (à l'heure) et les étudiantEs, obligés d'« enchaîner » les consultations.

Ces difficultés financières, c'est un sous-financement d'une médecine qui favorise la prévention et l'accès des plus précaires. Quel financement préconisez-vous ?

Les centres publics sont financés par les actes et une subvention d'équilibre, trop basse, payée par les impôts, comme tout service public. Le modèle qui nous semble le plus adapté pour les patientEs, avec des pathologies lourdes et des problèmes sociaux importants, c'est un modèle plutôt basé sur la capitation, un forfait au patient. Depuis la loi de financement de la Sécurité sociale 2018, l'article 51 permet d'explorer d'autres modes de financement que le paiement à l'acte : paiement au forfait. Mais ces expérimentations ne sont toujours pas généralisées. C'est pourtant une sécurité de connaître à l'avance ses financements, de bâtir des projets qui ne reposent pas sur le nombre d'actes. Quitte à se battre face au risque, réel, de blocage des dotations ! Une vingtaine de centres de santé se sont inscrits dans ces expérimentations (PEPS — Paiement en équipe de professionnels de santé, et SECPA — Structures d'Exercice Coordiné Participatif) avec des dotations supplémentaires en termes de prévention, d'action de santé publique, prenant en compte l'âge, les pathologies, la précarité.

Le modèle qui nous semble le plus adapté pour les patientEs, avec des pathologies lourdes et des problèmes sociaux importants, c'est un modèle plutôt basé sur la capitation, un forfait au patient

Ces nouveaux financements permettent d'embaucher notamment des médiateurEs en santé pour l'accompagnement social des patientEs. Les financements SECPA pourraient être généralisés à tous les centres qui ont un comité des usagerEs, une gouvernance avec les habitantEs. Mais le gouvernement a voulu abandonner le financement SECPA. Cela l'arrange que ce soit les collectivités qui financent les centres de santé. Les mobilisations ont juste permis d'arracher un sursis jusqu'à fin 2026. Par ailleurs, l'USPCS porte avec plusieurs syndicats, dont ceux des médecins de PMI, scolaires, de santé publique et du travail, la création d'un statut commun des différents médecins salariés de service public. Cela éviterait que certains centres doivent rémunérer des médecins plus de 10 000 € par mois pour les recruter dans un contexte de pénurie.

Au centre Stalingrad, à Paris, 25 des 75 salariéEs ont été licenciés. Plus frappant, une municipalité qui licencie une de ses toubibs, qui ne voyait pas assez de patientEs à l'heure. Qu'en pensez-vous ?

Si cela est avéré, ce sont ces types d'organisation en centre de santé, ni souhaités par les médecins ni souhaitables pour une bonne prise en charge des patientEs, contre lesquels notre syndicat se mobilise. Sans parler de certains centres privés, souvent dentaires ou ophtalmologiques, qui font du travail à la chaîne, de l'optimisation, et parfois même escroquent la Sécurité sociale !
Propos recueillis par Frank Prouhet

L'image de la semaine



Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

lanticapitaliste.org
[NPALanticapitaliste](https://www.youtube.com/channel/UC...)
[L_anticapitaliste](https://www.instagram.com/lanticapitaliste)
[Lanticapitaliste1](https://www.facebook.com/lanticapitaliste)
[lanticapitaliste.presse](https://www.facebook.com/lanticapitaliste.presse)
[lanticapitaliste](https://www.tiktok.com/@lanticapitaliste)



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

l'Anticapitaliste la revue

Le n°174-175 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil
cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois l'Anticapitaliste chez toi le vendredi!

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org

Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion@lanticapitaliste.org